



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mai 2014

Étaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Jantet Robert, Reydelle Brigitte, Bourdillon Béatrice, Bédjannin Daniel, Novakoski Yvan, Clément Edith, Patel Pierre, Carrico Paulo, Béréziat Myriam, Tissot Sandra, Bonaz Anne-Lise, Jacquand Rémi, Issartel Julien.

Absente excusée : Petit Christelle.

TRAVAUX RUE DU CRET BENI :

Suite à la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux de construction de la maison du plateau sportif, quatre offres ont été remises en mairie. Elles ont été ouvertes le 14 avril 2014 puis ont été analysées par le maître d'œuvre. Le classement est le suivant : 1^{er} : SNTP, 2^{ème} Val TP, 3^{ème} Eurovia, 4^{ème} Vincent TP.

Comme indiqué dans le règlement de consultation, une négociation a été engagée avec les trois premières entreprises, issues de cette analyse.

Bilan des analyses après négociation :

Entreprise	Critère prix		Critère technique Note sur 40	Total Sur 100	Classement
	Note sur 60	Montant HT			
EUROVIA	49.50	202 552.23 €	23	72.50	3 ^{ème}
VAL TP	53.64	197 207.00 €	24	77.64	2 ^{ème}
SNTP	60	189 976.21 €	30	90	1 ^{er}

Le conseil municipal attribue le marché à SNTP.

Information :

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre était de 11 655 € pour un montant de travaux de 185 000 € HT (taux 6.3%). Le projet d'aménagement global est de 238 000 €, la décision de réalisation de travaux porte sur 195 000 €. Le montant du forfait de rémunération devient donc 14 005.05 € HT.

TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

M. Cottin explique que l'entreprise Climeautherm propose d'apporter des modifications en ce qui concerne le chauffage. Il propose d'ajouter deux bouches complémentaires au niveau de la scène. Six bouches sont prévues dans la salle et aucune sur la scène ce qui entraînera une différence de température dans ces deux zones, ceci étant ni agréable, ni confortable. Cet ajout implique la pose d'une centrale de traitement d'air, de gaines supplémentaires et d'un poste de régulation. Par mesure de sécurité il est proposé également l'ajout de clapets anti-feu dans chacune des bouches d'air.

→ Cela représente un montant total de de 6 499.70 € HT.

Lors des réunions de chantier, il a été constaté que les prises pour l'aménagement de la scène étaient insuffisantes. Un devis a donc été demandé à l'entreprise Zefelec pour des prises complémentaires dans la niche de l'avant-scène et la poutre de scène.

→ Le montant s'élève à 1 320.44 € HT

Le conseil mandate le Maire pour signer ces deux avenants.

EMPLOIS SAISONNIERS

Le conseil crée un emploi saisonnier aux services techniques pour le mois de juin, deux pour juillet et deux pour août.

La rémunération sera basée sur le grade d'adjoint technique 1^{er} échelon.

EMPLOIS POUR ACCUEIL LOISIRS

Le conseil crée trois postes d'animateur pour l'accueil loisirs qui se déroulera du 7 au 25 juillet 2014.

Le salaire forfaitaire pour les 3 semaines sera :

- Animateur sans BAFA : adjoint d'animation 2^{ème} classe, 1^{er} échelon
- Animateur titulaire du BAFA : adjoint d'animation principal 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon.

TARIFS DE L'ACCUEIL LOISIRS EN JUILLET

	Quotient familial inférieur ou égal à 735			Quotient familial supérieur à 735		
	1 semaine	2 semaines	3 semaines	1 semaine	2 semaines	3 semaines
1er enfant	50 €	90 €	120 €	53 €	95 €	126 €
2 ^{ème} enfant	41 €	74 €	89 €	43 €	78 €	94 €
3 ^{ème} enfant	38 €	68 €	79 €	40 €	71 €	83 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition de la commission socio-culturelle, le conseil vote les subventions aux associations :

- ADAPEI de l'Ain : 380 €
- Amicale des boules : 820 €
- Amicale des donneurs de sang : 270 €
- Amicale des pompiers - assurance : 679 €
- Amicale des pompiers : 3 196.04 €
- Anciens combattants : 340 €
- Association main dans la main : 340 €
- Banque alimentaire : 300 €
- Chantres d'Ain : 570 €
- Les Chats : 570 €
- Chorale l'Echo du Lange : 570 €
- Chorale « Les Voyelles » : 570 €
- Club du Lange : 620 €
- Ecole de musique du Ht Bugey : 205 €
- Energy Light : 420 €
- Gymnastique volontaire : 500 €
- Société de chasse : 610 €
- Société de pêche : 330 €
- Sou des écoles (subv^o annuelle) : 3 050 €
- Tennis club : 610 €
- Docteur Clown : 340 €
- Association de lutte contre le cancer : 340€
- Prévention routière : 50 €
- Jeunes sapeurs-pompiers volontaires du Haut-Bugey : 200 €

TRAVAUX SUR LA RIVIERE

Une enquête publique s'est déroulée en mairies de Martignat et Groissiat, du 24 mars au 24 avril sur des travaux sur le Lange. Ils portent essentiellement sur des travaux d'aménagement pour faciliter la montée du poisson et sur la reconstruction de méandres.

POINTS SUR LES TRAVAUX :

La balayeuse est arrivée.

Les travaux d'aménagement de l'espace scénique de la salle des fêtes sont attribués à « Etoffe et Décor » (Ambérieu) pour un montant de 6 264.60 € TTC.

La saleuse, pour utiliser avec le tracteur, sera changée. Le devis de Claas-Crançot, pour une saleuse auto-chargeuse à rouleaux, d'un montant de 10 434 € TTC est accepté.

Les travaux de voirie du centre village seront terminés avant la fin mai, et les logements livrés au 1^{er} juin.

19 tombes dans le cimetière communales seront relevées et 4 caveaux posés par la marbrerie Cochod.

QUESTIONS DIVERSES :

La séance est levée à 20 h 50.

Martignat le 14 mai 2014

Yves Locatelli, Maire

Les délibérations afférentes
à cette réunion peuvent être
consultées en mairie pendant
les heures de permanence.